

---

Publié le: 05-02-2010

Source: [Portal Europe](#)

---



Notre nouvelle mission est consacrée à la Conférence internationale qui s'est déroulée fin janvier à Sofia sur le thème «Europe en 2020 – Visions citoyennes». Des organisations non gouvernementales bulgares et étrangères, des chercheurs d'universités et des députés européens ont balayé toute la problématique liée à l'avenir de l'Europe et à ce que sera sa projection en 2020. Cette initiative s'inscrit dans le projet «Nous agissons avec le Parlement Européen», réalisé par l'Institut européen, le Portail Europe et le Centre de modernisation des politiques, avec le soutien financier de la Direction générale «Communication» du Parlement européen. Radio Bulgarie internationale est le média partenaire à ce projet.

La conférence a lieu en même temps que les «consultations ouvertes» proposées par l'Union européenne aux citoyens européens, et qui portent sur le développement de l'union sur la période budgétaire 2014-2020. Il est en effet important d'entendre leur voix maintenant, lors de l'étape préliminaire de planification. Ce plan comprend des idées directrices ainsi qu'un plan financier qui servira à réaliser ces objectifs. Il faut donc distribuer les fonds européens dès maintenant et déterminer comment ils seront dépensés. Le Parlement européen jouera un rôle-clé dans la prise de ces décisions. C'est pour cette raison que les eurodéputés doivent savoir comment leurs électeurs perçoivent l'avenir de l'Europe.

Les débats au forum de Sofia ont été articulés autour de trois thèmes essentiels pour l'avenir de l'Europe – les institutions européennes et l'élargissement de la démocratie; la diversité culturelle et l'identité européenne et la politique sociale et le développement. La période de temps concernée couvre la première décennie après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui donne plus de possibilités aux citoyens européens de participer à la mise en place des stratégies et des politiques régissant le fonctionnement de l'Union européenne.

La présidente de la commission sur la culture et l'éducation au Parlement européen Doris Pack s'est arrêtée sur la popularité des programmes d'échange d'étudiants entre les différents pays. Il y a le programme Comenius pour les collégiens, le programme Erasmus pour les étudiants et les professeurs d'université, le programme Leonardo pour la formation professionnelle et le programme Grundtvig pour l'éducation des seniors. Pack a souligné la nécessité d'introduire des échanges plus longs dans le temps pour les professeurs.

«Mon idée est que les enseignants puissent passer au moins quelques mois à l'étranger,

---

hors de leur pays d'origine. Dans le cas contraire, jamais ils ne sauront ce que représente réellement l'Europe et il leur sera par conséquent impossible d'inculquer à leurs élèves le sentiment d'appartenance européenne. J'ignore quel est le budget qu'il faudra mettre dans cette action, mais croyez-moi, c'est une idée qui figurera dans les programmes de l'Union européenne.

Joro Sant'Anna, chef du département juridique auprès du Médiateur européen a assisté lui aussi à la conférence de Sofia. Il est déclaré satisfait des possibilités élargies de participation et de contrôle des citoyens sur le fonctionnement des institutions européennes, tel que prévu dans le traité de Lisbonne. Une des nouveautés justement permet de proposer des initiatives législatives à la Commission européenne sous réserve de recueillir un million de signatures favorables parmi les citoyens de l'Europe, tous pays membres confondus.

Le Traité de Lisbonne représente un pas en avant en ce qui concerne les droits des citoyens européens, affirme Sant'Anna. Il prévoit que les décisions de l'union soient prises de la façon la plus ouverte et la plus transparente possible ; les citoyens pourront aussi faire entendre leur voix. Ils sont invités non seulement à participer à la création de législation européenne, mais aussi à contrôler l'efficacité des institutions. Dans cette mesure, le Traité de Lisbonne est un défi lancé à la société civile, qui devra réellement participer dans le quotidien de l'union. Le réseau d'ombudsmans est une garantie pour la défense des droits de l'Homme lorsqu'ils ont des plaintes à l'égard des institutions locales ou européennes.

Avec le soutien financier du Parlement européen, une équipe de l'Institut européen analyse et synthétise sous forme écrite les principales recommandations et conclusions de la discussion de deux jours sur le thème «Europe 2020 – visions citoyennes». Un ouvrage sera rédigé et remis à tous les députés européens pour qu'ils puissent avoir une idée plus claire des opinions et des désirs des citoyens lambda, lorsqu'ils forgeront la nouvelle politique de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Nous vous invitons à vous rendre sur <http://parliament.europe.bg> – le site du projet «Nous agissons avec le Parlement européen».

Par Maria Dimitrova, Radio Bulgarie. Présenté par Sonia Vassîva et Damien Vodînitcharov.